 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	STANDARD DE CONSTRUCTION	
	MOBILIER EXTERIEUR	02870

PARTIE 1 - GENERALITES

1.1 CONDITIONS GENERALES

1.1.1 Prévoir une quantité minimale de l'îlot de récupération, un cendrier et deux racks à vélos à chaque entrée principale de bâtiment.

1.1.2

PARTIE 2 - PRODUITS

2.1 ÎLOT DE RECUPERATION

2.1.1 Îlot de récupération exclusif à l'Université de Sherbrooke fabriqué par EnviroZone et fourni par l'Université de Sherbrooke.

2.2 CENDRIER EXTERIEUR

2.2.1 Cendrier extérieur tour régulière 53" (1350 mm) X 6" (150 mm) de I-kwit avec ancrage antivol couleur argent (silver). Installer à un minimum de 9 mètres de toute ouverture de bâtiment.

2.3 RACKS A VELOS

2.3.1 Racks à vélos VELO-RACK, quantité minimale 2 (14 places) CP-7 #8742PC vert, avec ancrages et accessoires. 8743B + 2 unions 8743U2, tel que fabriqué par Rawdon Metal inc.

2.3.2


PARTIE 3 - INSTALLATION

3.1 ÎLOT DE RECUPERATION

3.1.1 Prévoir une dalle de béton de niveau de 80" (2032 mm) X 32" (813 mm) près de l'entrée principale de tout nouveau bâtiment.

3.2 CENDRIER EXTERIEUR

3.2.1 Prévoir l'emplacement du cendrier extérieur à 9 mètres de l'entrée principale et à 7.5 mètres d'une porte, fenêtre ouvrante ou une prise d'air. Installer avec l'ancrage antivol.

 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	STANDARD DE CONSTRUCTION	
	TITRE	00000

3.3 RACKS A VELOS

- 3.3.1 Prévoir une dalle de béton de niveau de 10'0" (3.05 m x 3.05 m) minimalement près de l'entrée principale de tout nouveau bâtiment.